Conférence de Presse le 12/04/2017



La gare d'entrée du Parc naturel de Chevreuse transformée en annexe du site industriel de Massy

Suite à la <u>décision</u> du STIF du 22 mars (<u>20170322 - Délibération ph2 - N143-144R-SD-RERBSud</u>):

- approuvant le projet de la RATP de créer cinq nouvelles voies de garages à Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
- ceci en dépit des demandes d'alternatives et des projets initiaux permettant de placer à Massy ces cinq voies,
- ceci pour prioriser les travaux de la ligne 18 sur l'aménagement du l'épine dorsale' que constitue le RER B,

le collectif **« Pôle gare Saint-Rémy«** et ses associations membres ont organisé une **conférence de presse mercredi 12 avril** à l'auberge *Au Bord du Lac* de Saint-Remy-les-Chevreuse

Nous avons présenté à cette occasion le projet de la RATP et les différentes actions que nous avons prévu d'engager.

- Support du communiqué : <u>20170412-RERB-Saint-Rémy-Info Presse</u>
- Extraits de la Conférence réalisés et publiés par <u>l'EPAC le 26 Avril 2017</u>
- Vidéo montrant les bruyances actuelles :
 - SR Départ Train -côté Nord.
 - SR Départ Train -côté Sud

Concrètement, une plainte va être déposée auprès du procureur de la République

à l'encontre de la RATP pour infraction au code de l'environnement et un recours auprès du tribunal administratif pour défaut d'étude d'impact.

Par ailleurs, nous avons annoncé que nous ne participerons pas aux ateliers de concertation sur les aménagements paysagers proposés par le STIF et la RATP, ateliers que nous estimons contre-productifs et hors-sujet pour traiter les demandes du Collectif.

Des articles ont été publiés sur cette Conférence dans :

- « Toutes les Nouvelles » édition de Rambouillet : 20/04/2017 article
- « <u>Le Républicain de l'Essonne</u> » édition : <u>20/04/2017 article</u>



Saint-Rémy-lès-Chevreuse : un recours contre les futures voies de garage du RER B

